

# COMMUNE de MONTFLEUR

Mairie Rue sous la ville 39320 Montfleur

Tél/fax : 03 84 44 30 70

Courriel : commune.montfleur@orange.fr

## **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 17 NOVEMBRE 2014 à 20 HEURES 30**

*Date de convocation : 07/11/2014*

**Présents : Mmes Jacqueline AURINE, Eliane CATTENOT,  
Sophie FERROUILLET, Sandrine GOULY,  
MM Joël ANTOINE, Claude BAUGEY,  
Michel CHAVANT, Philippe JACQUIN, Jean-Claude NEVERS,  
Jean-Louis TISSOT.**

Absent excusé : M. Jean-Yves MEUNIER

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- DECIDE de procéder à la télétransmission des actes administratifs au contrôle de légalité.
- DONNE son accord pour que le Maire signe le contrat d'adhésion aux services de Berger-Levrault Echanges Sécurisés pour la télétransmission des actes administratifs soumis au contrôle de légalité.
- AUTORISE le Maire à signer électroniquement les actes télétransmis.
- Donne son accord pour que le Maire signe le contrat d'adhésion aux services Berger-Levrault Echanges Sécurisés pour le module d'archivage en ligne.
- Donne son accord pour que le maire signe la convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité avec la Préfecture du Jura, représentant l'Etat à cet effet.
- Donne son accord pour que le Maire signe le contrat de souscription entre la commune et Certinomis.
- Désigne comme responsables de la télétransmission M. Jean-Claude NEVERS, Maire, et Mme Nadine JENOUDET, secrétaire de mairie.
- DECIDE de procéder à la télétransmission des actes budgétaires au contrôle de légalité ;
- AUTORISE le Maire à signer la convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité avec la Préfecture du Jura.
- Approuve l'état d'assiette des coupes 2014-2015 en ne retenant pas les coupes suivantes : 45i 46i

SUPPRESSION : Pas assez d'affouagistes

- Décide de vendre aux adjudications générales les coupes et les produits de coupes des parcelles comme suit :

